

24

RAPPORT D'ACTIVITÉ



CHIFFRES CLÉS

2300
CONSULTATIONS

22
VIDÉOS
RÉALISÉES

PARA-ATHLÈTES
DE TRÈS HAUT
NIVEAU **79**
SUIVIS

COLLABORATEURS
18 (ISPC ET AP-HP
CONFONDUS)

6700 m²
SURFACE DU FUTUR
SIÈGE AUX MUREAUX

1 657K

BUDGET ANNUEL 2024

13 000

**CONNEXIONS SUR LE
SITE INTERNET**

35 000

**PAGES VUES SUR LE SITE
INTERNET**

31 NEWSLETTER
ISPC INFOS
(POUR 40 ARTICLES)

SOMMAIRE

Editorial

I - Un modèle de financement et de management original et diversifié

II - L'ISPC, promoteur communicant du parasport-santé

III - L'ISPC : un référent invité et invitant

IV - L'ISPC, promoteur du vivre ensemble et du parasport-santé auprès de ses usagers et des collégiens

V - Un projet immobilier accompagné et reconnu

VI - Rapport financier 2024

VII - Budget 2025

VIII - Annexes comptables



2024 : ANNÉE PARALYMPIQUE POUR L'ISPC ET SES PARTENAIRES

L'année 2024 a été pour l'ISPC, mais également pour de très nombreux spectateurs et téléspectateurs dans le monde, l'année des Jeux paralympiques. Paris et la France ont été au rendez-vous.

L'ISPC également avec l'accueil du relai de la flamme olympique le 23 juillet associé à la pose de la première pierre de nos futurs bâtiments au Mureaux, l'organisation d'une antenne de professionnels de santé à l'INSEP durant cette même période, et une quinzaine d'interview dans les médias nationaux. Nous voulions conserver trace de ce grand moment de partage et d'émotion et avons consacré notre troisième édition de notre collection « Regards sur le handicap » à ces mêmes jeux. L'ouvrage sortira en librairie au mois de février 2025 à l'occasion du vingtième anniversaire de la loi handicap initiée par le Président Jacques Chirac en 2005.

Notre équipe s'est également étoffée avec le recrutement à la fin de l'année d'une technicienne de recherche clinique, d'un pédicure-podologue à mi-temps titulaire d'un doctorat (Il bénéficia d'une bourse ISPC) et d'un nouvel Enseignant en Activités Physiques Adaptées qui sont désormais au nombre de trois. Avec un effectif complet de 18 collaborateurs, nous sommes en ordre de marche pour dynamiser notre activité en 2025 sur les 100 m² supplémentaires dont nous disposerons sur le site de Garches à compter du mois de juin 2025.

Notre activité de recherche continue son rythme soutenu de publications avec plus de dix articles publiés dans des revues scientifiques internationales, des communications dans des congrès à l'étranger (Australie, Algérie, États-Unis) et en France (SOFMER, SOFAMEA, ISPO) et l'exploitation de la vaste étude observationnelle sur les freins à la pratique d'une activité physique que nous avons menée conjointement l'année passée avec APF France handicap.

Quant à nos partenaires financiers, nous avons la chance qu'ils se diversifient, renforçant à la fois notre pérennité et notre originalité. Deux grandes entreprises américaines ont frappé à notre porte pour équiper nos futurs bâtiments (CISCO et General Electric Healthcare) et l'association de mutuelles TEGO soutient très significativement à la fois notre fonctionnement et notre projet immobilier.

Ce dernier se concrétise avec la démolition des anciens bâtiments, la viabilisation du terrain, et le quasi-achèvement de notre tour de table financier. Les travaux vont pouvoir débuter au mois d'octobre 2025 avec une livraison des bâtiments début 2028.

Fort de ces ressources humaines et financières, nous abordons d'autant plus sereinement l'année 2025 que notre transformation en Fondation Reconnue d'Utilité Publique est attendue pour le premier trimestre 2025. Véritable reconnaissance officielle de notre mission d'intérêt général, elle va rassurer et dynamiser l'ensemble de nos parties prenantes.

Professeur François Genêt
Président



Philippe Fourny
Directeur général



1 UN MODÈLE DE FINANCEMENT ET DE MANAGEMENT ORIGINAL ET DIVERSIFIÉ

L'originalité du modèle managérial et économique tient à une cohabitation de ressources humaines, financières et partenariales sans doute unique dans notre système de santé. C'est donc d'une réflexion à voix haute devenu projet concret qu'il s'agit. Les ressources humaines mixtes AP-HP ISPC et les apports en nature de deux majors américaines en témoignent.

Un partenariat majeur avec l'AP-HP

Partenaires de fait depuis le début de la création de l'ISPC (le Professeur François Genêt étant chef de service à l'hôpital Raymond Poincaré de Garches), ce partenariat s'est progressivement densifié. Obtention d'une mission d'intérêt général en 2020, mise à disposition de locaux en 2021, partage de neuf collaborateurs avec l'ISPC (1 médecin Professeur des Universités Médecin Hospitalier à temps partagé - PUPH, 1 médecin de Médecine Physique et de Réadaptation à temps partagé - MPR, 1 Enseignant en Activités Physique Adaptées - EAPA, 1 ergothérapeute, 1 kinésithérapeute, 1 biomécanicien, 1 assistante sociale à temps partagé, 1 infirmier programmeur, 1 secrétaire médicale) en 2022, et programmation d'une prise en charge en 2026 du personnel de l'ISPC mis à disposition de l'AP-HP de 6 collaborateurs par l'ISPC (2 EAPA, 1 pédicure podologue à mi-temps, 1 secrétaire médicale, 1 technicienne de recherche et 1 médecin de MPR à temps partiel). Sans compter le complément de consultation en parasport-santé effectué par l'équipe médicale du service Unité Post Opératoire du handicap (UPOH) du Professeur François Genêt et la présence par semestre d'environ trois internes en médecine de MPR. Cette combinaison d'acteurs et de moyen a permis de réaliser en 2024 plus de 2 200 « vue patient ».

- Évolution 2022/2024 activité HDJ Parasport Santé - PMSI

	2022	2023	2024	Écart 24/23
Médecine	392	871	819	-6%
SMR	403	499	661	+32,5%
Total	795	1 370	1 480	+8%

Source : données DIM retraitées AP-HP

Pour 2024, l'activité annuelle représente une moyenne de 28,5 HDJ/semaine, soit une moyenne de 5,7 personnes/jour.

- Consultations externes
743 consultations médicales ont été réalisées en 2024 versus 457 en 2023.

Des partenaires aux contributions diversifiées

-Au mois de juin **General Electric Healthcare et l'ISPC se sont engagés dans un partenariat de long terme**. Il aura fallu peu de temps à Laurence Comte-Arassus, General Manager France, Belux et Afrique Francophone de GE HealthCare, pour proposer au Professeur François Genêt une coopération visant dotation en équipement, partage d'études et d'expertises et recherche et développement sur l'adaptation aux personnes en situation de handicap des dispositifs produits par le leader américain. C'est en effet au mois de janvier de cette année qu'une délégation de GE Healthcare menée par sa présidente avait rencontré l'équipe dirigeante de l'ISPC dans ses bureaux parisiens. Quelques échanges de mails et une visite du site de Buc plus tard, quatre axes et balises d'un partenariat entre le géant mondial GE Healthcare et l'ISPC voyait le jour. Coutumier des lenteurs et tergiversations hexagonales, nous ne pouvons nous empêcher d'y voir la trace certes d'un enthousiasme partagé mais également d'une efficacité et d'un grand pragmatisme américain. Concrètement l'ISPC sera un lieu d'évaluation et de démonstration afin de réfléchir aux solutions pour rendre les équipements plus ergonomiques et plus accessibles aux personnes en situation de handicap. A cette dimension s'ajoute des échanges et partages de connaissances pendant la phase de construction de l'Institut (participation aux plans de la salle d'imagerie GEHC avec l'architecte) ; des activités bénévoles de GEHC Volunteers et la participation aux appels d'offres à venir. Véritable vitrine, l'ISPC va d'ores et déjà débiter pour sa configuration actuelle plus réduite par un équipement de sénologie (Pristina) pour un dépistage préventif, deux ultrasons portables et un appareil de densitométrie osseuse.

-**L'ISPC et VEEPEE signent au mois de mai un protocole de coopération original**. Bien que les activités de VEEPEE et de l'ISPC soient très éloignées l'une de l'autre, elles partagent une même vision des différences en en promouvant non une inclusion sectorielle, mais une intégration sur la base des compétences qu'il s'agisse du type ethnique, de l'orientation sexuelle ou de la situation de handicap. C'est pour cette dernière catégorie, au regard de la mission de l'ISPC, que porte ce protocole de coopération en sachant qu'il s'agit d'une population plus éloignée de l'emploi que la population ordinaire (12 % des personnes en situation de handicap sont au chômage contre 7,5% de la population ordinaire) et également plus souvent en situation de précarité (50% des personnes en situation de handicap d'IDF vivent dans des Quartier Prioritaires de la Ville contre 13% de la population ordinaire).

Conscientes de ces asymétries discriminantes, chacune des parties a intégré dans ses missions, au-delà de leurs objets sociaux respectifs, une volonté d'accompagner les personnes en situation de handicap qui sont soit éloignées de l'emploi, soit désireuses d'évoluer professionnellement. Au sein de l'ISPC le service d'assistance sociale est amené à intervenir dans de nombreux champs d'accompagnement (prise en charge équipements, logement, travail). Pour les usagers de l'ISPC éloignés de l'emploi, la perte de confiance en soi est patente. C'est pour ces personnes en situation de handicap que Veepee envisage de mobiliser des ressources humaines internes afin de proposer aux usagers de l'ISPC en recherche d'emploi, des ateliers sur mesure de retour à l'emploi. Déclinés en deux demi-journées, ils débiteront par l'identification des compétences et des points forts afin de les formaliser dans un CV. La seconde demi-journée consistera, sur la base des éléments recueillis la première demi-journée, à les synthétiser et à se les approprier sous la forme d'un résumé promotionnel (elevator pitch). Un suivi ultérieur par visioconférence sera proposé chaque mois durant les six mois qui suivront ces deux ateliers. Par ailleurs, lorsque des postes compatibles avec une situation de handicap sont ouverts chez Veepee, ils seront transmis à l'ISPC qui les proposera à ses usagers.

L'ISPC acteur du parasport-santé durant les JPO de Paris 2024 et au-delà

Installée à l'INSEP dès le 19 août, l'équipe des professionnels de santé de l'ISPC, sous la conduite du docteur Constance Amelon-Petit, accompagnée d'un ergothérapeute, Bryan Boronat et complétée de notre biomécanicien, Didier Pradon, ont reçu au fil des jeux Paralympiques les para-athlètes résidants à l'INSEP ou qui s'y entraînent avant les JPO. L'équipe s'est calée sur les horaires d'entraînement de ce camp de base afin de permettre aux para athlètes et à leurs encadrants d'apporter leur expertise. C'est en particulier le cas pour les problématiques de confort des assises et des appareillages pour lesquels, fort de notre expérience, nous avons effectué le lien entre la société Otto Bock – intervenant exclusif sur le site – les compétiteurs et leurs encadrants. L'équipe a participé également à la délivrance de dispositifs électriques d'assistance aux déplacements en fauteuils roulant à destination des para athlètes à mobilité réduite (projet en lien avec la Fondation Garches - Toyota).

De façon plus élargie, mais toujours dans le cadre des JPO de Paris, le Professeur François Genêt a intégré la task force du GHU APHP-Université Paris-Saclay au titre de référent urgence handicap. C'est son service des UPOH qui a accueilli les urgences médicales impliquant toute personne en situation de handicap, qu'elle soit compétitrice ou non. Un guide des bonnes pratiques a d'ailleurs été rédigé au sein de son service pour être diffusé à l'ensemble des antennes urgences de l'AP-HP impliquées dans les JPO. Soutenu par l'ARS Ile de France, ce projet, véritable héritage des jeux, a désormais vocation à s'imposer à l'avenir comme recensant les protocoles de référence.

Par ailleurs le Docteur Amelon-Petit, responsable de l'unité, a développé des consultations communes avec le service d'orthopédie pédiatrique de Necker du Professeur Wicart en partenariat avec le Docteur Chiesa. Elle a également participé avec le Professeur Facione à la structuration d'un staff commun avec le service des armées de Percy.

L'ISPC renforce son équipe : un pédicure podologue et une technicienne d'étude clinique intègrent l'effectif

Cédric Blouin, pédicure-podologue, premier boursier de l'ISPC comme Doctorant a intégré l'équipe située à Garches au mois d'avril comme Docteur. Auteur de trois publications scientifiques dans le cadre de sa thèse, il a ainsi confirmé son attachement à la structure qui a su l'accompagner durant cette phase ascendante. Il partage désormais son activité entre son exercice hospitalier à l'extérieur et la prolongation de ses recherches sur les semelles et les problématiques neuro-orthopédiques des parasportifs au sein de l'ISPC.

C'est un peu la même mécanique qui a présidé au recrutement de Léa Sellier, notre nouvelle technicienne d'étude clinique que nous avons recrutée il y a un peu plus d'un an et demi, d'abord comme stagiaire (Uniquement en stage d'abord M2 puis stage de DU) puis comme alternante. Elle a donc prolongé au mois de septembre cette activité qu'elle connaît déjà bien au titre de collaboratrice plein temps, dotée d'un DU Attaché de recherche clinique délivré par l'université Paris Cité. C'est le Docteur Vincent Carpentier qui supervise sa mission.

2 L'ISPC, PROMOTEUR COMMUNICANT DU PARASPORT-SANTÉ

Qu'il s'agisse des communications scientifiques et médicales, de la recherche ou de la communication grand public, l'ISPC a en 2024 amplifié son auditoire, notamment en raison de la puissance médiatique des Jeux Paralympiques de Paris 2024 et de la montée en puissance de ses propres médias (Site Internet, Instagram, LinkedIn)

Une communication grand public intense et variée

-Le positionnement singulier de l'ISPC comme expert du parasport-santé associé aux multiples questions des journalistes sur ce que nous proposons, la technologie des appareillages et aides techniques ainsi que la question de l'impact des jeux sur l'ensemble de la population en situation de handicap, sont autant de **sujets qui nous ont été posés par la presse durant les Jeux Paralympiques de Paris 2024.**

C'est sans doute L'Express n°3818 de la semaine du 5 au 11 septembre qui a donné la part la plus exclusive à l'ISPC en lui consacrant une double page titrée « Un lieu centré à 100% sur le parasport ». La mission et l'ambition sont illustrés de témoignages de patients et du Professeur François Genêt qui permettent d'appréhender finement l'objectif de parasport-santé que nous nous assignons.

C'est dans le même esprit qu'un article sur l'ISPC était publié quelques semaines auparavant, le 31 août, dans La Gazette des Yvelines.



Son pendant radiophonique demeure toujours audible en podcast sur France Culture qui a consacré une heure de reportage le 6 septembre à la problématique de l'activité physique des personnes en situation de handicap et qui permet à Arnaud Latrobe, paracoach sportif à l'ISPC, de témoigner avec les usagers qu'il suit, de l'accompagnement vers une pratique parasportive durable.

« Dans l'ombre des champions », l'émission radiophonique de Clara Réale sur France Inter a dressé les portraits respectifs du Docteur Constance Amelon-Petit, responsable de notre unité parasport-santé à Garches, le 14 août ; complété le 22 août par un portrait de Bryan Boronat, l'ergothérapeute de l'ISPC.

France Culture, toujours elle, a rediffusé le 24 août une émission consacrée aux progrès technologiques durant laquelle Philippe Fourny a pu témoigner de l'expertise en la matière de l'ISPC.

Le site de France Info TV reprenait quant à lui le 29 août la dimension financière de l'équipement parasportif dans un article de Lucie Beaugé intitulé « Jeux paralympiques de Paris, la galère des para-athlètes en quête de matériel adapté ». L'occasion pour Philippe Fourny d'évoquer la prise en charge gratuite des patients au sein de l'ISPC.

C'est toujours cette problématique de la technologie des dispositifs de compensation du handicap qui a valu à Philippe Fourny d'être invité sur le plateau de Figaro TV le 4 septembre en compagnie de Gilles Vigné Directeur général du Groupe Lagarrigue et de Grégory Saint-Geniest, Directeur général de la fédération Handisport.

La mission de parasport-santé et du lien possible avec les Jeux paralympiques étaient également le fil rouge de l'interview de Philippe Fourny par Frédéric Taddei sur Europe 1 le 1er septembre.

Le lendemain 2 septembre sur RFI, le Professeur François Genêt et Michaël Jérémiasz étaient les invités de Carole Paré dans son émission « Priorité Santé » qui les interrogeaient également sur leurs visions respectives des bénéfices possibles des Jeux paralympiques de Paris 2024 en termes d'inclusion et d'évolution des mentalités.

Les médias moins traditionnels n'étaient pas en reste avec un portrait du Professeur François Genet par le média jeunes WhatsApp Doc.

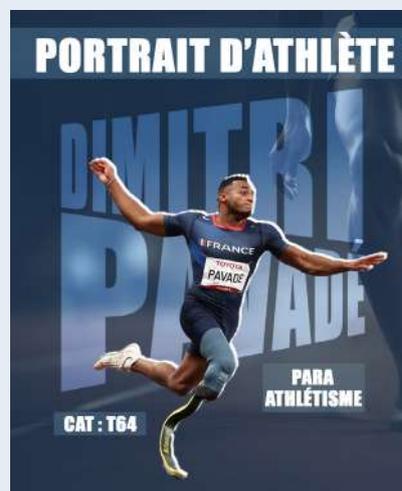
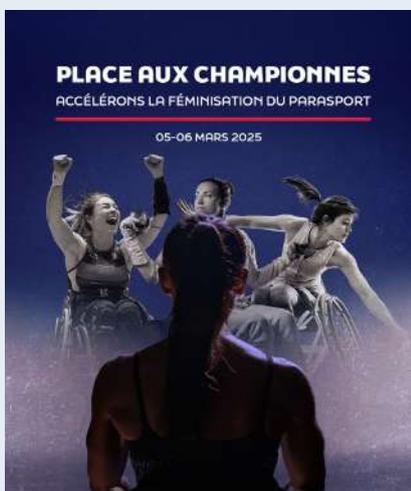
Damien Coullomb du Quotidien du Médecin à quant à lui titré son article « Aux Mureaux, un institut unique au monde dédié au handisport pour 2026 » qui revient sur la genèse de notre création, orientée dès le départ vers la prévention primaire et secondaire par l'activité physique des personnes en situation de handicap.



-Interviews croisés de Michel Cymes et François Genêt dans Stratégies du mois de mai.

Ces deux médecins se sont retrouvés il y a quatre ans dans l'association « Pour une France en Forme » pour mener le même combat : que les français, et les jeunes tout particulièrement, retrouvent le chemin de l'activité physique, quelle que soit leur situation. C'est Christophe Dépont, Directeur marque, publicité, réseaux sociaux et partenariats d'Allianz qui s'est prêté au jeu de l'intervieweur pour un numéro spécial Jeux Olympiques et Paralympiques du magazine Stratégies spécialisé dans le monde de la communication et de la publicité. Les deux médecins se sont retrouvés dans la dénonciation de la dépendance délétère aux écrans, de la mauvaise alimentation et surtout de l'inactivité physique couplée à la sédentarité avec des formules chocs comme « jeunesses sédentaire, vieillesse grabataire » ou « sédentaires sportifs ». Qu'il s'agisse de la population générale ou des personnes en situation de handicap ce combat crucial pour l'avenir de l'humanité, nécessite des stratégies de conviction variées et adaptées. Michel Cymès aime à citer l'argument axé sur l'amélioration des résultats scolaires grâce à une activité physique régulière et François Genêt sur l'importance pour les personnes en situation de handicap d'une meilleure formation sur ces sujets des professionnels de santé encore trop souvent censeurs d'une pratique sportive. Une nouvelle tribune de choix pour la promotion du parasport-santé.

-Communication ISPC 2024 : site internet et réseaux sociaux



Nous avons, en 2024, réalisé 22 vidéos (hors stories), notre présence sur les réseaux sociaux s'est développée avec 167 publications LinkedIn, 70 publications Instagram (hors stories).

Le site web a reçu 13 000 visites pour 35 000 pages vues. Nous avons publié 40 articles via notre newsletter « ISPC Infos » et 27 News LinkedIn.

-Le partenariat ISPC/Abbvie au bénéfice de la para athlète Claire Ghiringelli a été relayé massivement par les réseaux sociaux et la presse. Nous avons été au début incrédules face aux chiffres communiqués par notre partenaire Abbvie concernant sa campagne sur les réseaux sociaux dédiée à la franco-suisse Claire Ghiringelli, sélectionnée en aviron pour les Jeux Paralympiques de Paris 2024 : 3,3 millions d'impressions, 16 829 engagements sur les tweets (clic sur la publication/lancer la vidéo, RT, like, agrandissement photo, réaction, clics sur les liens) et 936 631 vues sur les vidéos (à partir de 2sec de visionnage) ! Un exploit et un exemple qui n'a pas échappé à Céline Géraud du Journal Du Dimanche qui dans son article du 19 mai salue : « Son parcours, son énergie, sa résilience inspirent l'ISPC, le premier institut au monde dédié exclusivement au parasport connecté, où elle est suivie, mais aussi Abbvie, une entreprise biopharmaceutique fondée sur la recherche et l'innovation. Deux partenaires qui lui permettent de se préparer sereinement pour tenter d'accrocher un podium à 46 ans ».



-Marie Amélie Le Fur, présidente du CPSF et David Lappartient, président du CNOSEF interviewés au Panthéon par Philippe Fourny dans le cadre du prochain « Regards sur le handicap » qui sera consacré aux Jeux Paralympiques de Paris 2024. Profitant de l'exposition consacrée au mouvement paralympique, Édouard Bueno, responsable de la programmation au sein du Panthéon, nous a accordé le plus beau cadre que l'on puisse rêver pour interviewer la Présidente du Comité Paralympique et Sportif Français et le Président du Comité National Olympique et Sportif Français. Echanges de haute tenue entre ces deux responsables du très haut niveau sportif et parasportif français qui, dans le cadre de la rubrique « Regards croisés » de notre prochain ouvrage de la collection « Regards sur le handicap » (Le Cherche midi éditeur), nous font partager leurs visions respectives de ces jeux passés et des bénéfices qu'ils vont générer pour l'ensemble de la population. Vision ambitieuse et réaliste donc qui implique de s'atteler d'ores et déjà à de nouveaux chantiers comme le zéro reste à charge des aides techniques et dispositifs médicaux d'aide à la pratique d'une activité physique et sportive. Un dossier cher à l'ISPC qu'il porte depuis son origine. Le film de l'entretien est disponible sur notre site et nos réseaux sociaux.



-L'association des anciens auditeurs de l'**Institut des Hautes Etudes de la Protection Sociale (AAIHEPS)** vient d'éditer son second livret consacré à la prévention dans le domaine de la santé. Un chapitre de l'ouvrage est consacré à la politique originale de prévention santé par l'activité physique pour les personnes en situation de handicap promue par l'ISPC. Préfacé par l'ancien ministre de la santé Claude Evin qui précise : « *qu'il n'y a aucun obstacle, même en situation de handicap, pour avoir une activité physique et sportive régulière* » souligne le témoignage de Philippe Fourny qui rappelle dans son article qu'il est désormais admis de façon unanime que la sédentarité et l'inactivité physique ont des effets délétères sur l'espérance de vie, cette évidence prend un relief tout particulier pour les personnes en situation de handicap. Sept chapitres jalonnent cette publication qui recense, de la petite enfance au troisième âge en passant par la problématique des aidants et l'apport des outils numériques, les exemples d'initiatives qui intègrent la prévention comme partie intégrante d'une politique de santé pérenne.

Des publications scientifiques qui ne cessent de croître en volume et en variété

- Importance du foot score dans les sports de combat : de la pathologie à la performance.

Maubert, F., Blouin, C., 2024. doi.org/10.1016/j.revpod.2024.02.005

-Martin N, Leboeuf F, Pradon D. The FeetMe Insoles System: Repeatability, Standard Error of Measure, and Responsiveness. *Sensors (Basel)*. 2024 Sep 18;24(18):6043

-Pradon D, Tong L, Chalitsios C, Roche N. Development of Surface EMG for Gait Analysis and Rehabilitation of Hemiparetic Patients. *Sensors (Basel)*. 2024 Sep 13;24(18):5954

-Bernuz B, Laujac S, Sirial C, Auffret S, Preda C, Slawinski J, Millot B, Pradon D, Coudrat L, Gavarry-

-Effect of Advanced Footwear Technology Spikes on Sprint Acceleration: A Multiple N-of-1 Trial. *Sports Med Open*. 2024 Aug 30;10(1):92.

-Millot B, Pradon D, Cecchelli G, Blache P, Arnould A, Dinu D, Slawinski J. Are the ground reaction forces altered by the curve and with the increasing sprinting velocity? *Scand J Med Sci Sports*. 2024 Mar;34(3):e14602.

-Pradon D, Blouin C. Intérêt des orthèses orthopédiques pour l'entraînement et la performance sportive : une solution temporaire ou définitive. *Revue du Podologue*, 2024 ; 20(116):8-9

-Cahiers du Cercle Nicolas Andry – Sauramps Médical.

Le risque et la complication. L'insatisfaction – Aux origines du mal. Atteinte des objectifs thérapeutiques et prévention des insatisfactions – Une expérience clinique

Blouin, C., Genêt, F., 2024. ISBN : 9791030304558

-Total knee arthroplasty in patient with poliomyelitis sequelae: maintaining a recurvatum is associated with better mid-term functional results. Rougereau G, Hollier-Larousse B, Carpentier V, Bauer T, Genêt F, Salga M, Cale F. Arch Orthop Trauma Surg. 2024 Dec 18;145(1):63.

-A glucocorticoid spike derails muscle repair to heterotopic ossification after spinal cord injury. Alexander KA, Tseng HW, Lao HW, Girard D, Barbier V, Ungerer JPJ, McWhinney BC, Samuel SG, Fleming W, Winkler IG, Salga M, Genêt F, Banzet S, Ruitenbergh MJ, Lévesque JP. Cell Rep Med. 2024 Dec 17;5(12):101849.

-Anterior-approach total hip arthroplasty in patients with poliomyelitis: Long-term outcomes. Rougereau G, Hollier-Larousse B, Bauer T, Genêt F, Salga M, Cale F. Orthop Traumatol Surg Res. 2024 Oct;110(6):103964.

Une recherche dédiée au parasport-santé qui va de l'utilisateur en situation de handicap au para-athlète de haut niveau

La recherche clinique de l'ISPC comprend deux grands sujets principaux :

- L'étude de la personne en situation de handicap en situation d'activité physique, incluant la prévention des blessures ;
- L'étude des freins à la pratique de l'activité physique et des méthodes pour les lever.

Dans ce cadre l'ISPC pilote ou copilote trois études cliniques. La première est l'étude poliomyélite transversale qui porte sur une étiologie de handicap spécifique. Le recueil des données en consultation a été administré auprès de 113 patients. L'étude est actuellement en phase de publication.

La seconde étude, menée en partenariat avec APF-France handicap, est une étude observationnelle transversale et nationale administrée par la diffusion d'un questionnaire. Actuellement en phase d'analyse des données, ce questionnaire a été renseigné par 769 personnes (incluant enfants et personnes en ESSMS).

La troisième étude transversale et nationale a été pilotée conjointement avec la Fédération Française handisports (FFH). Le questionnaire administré à 203 personnes, porte sur la pratique, les bienfaits, l'engagement, et le rôle des aidants bénévoles. Elle comporte deux phases : la 1ère quantitative, la 2ème qualitative. A la fin de l'année 2024, nous nous situons dans l'organisation de la phase 2.

La base de données quant à elle est en enrichissement permanent avec le recueil des données des dossiers médicaux & paramédicaux ainsi que des profils des usagers, le type et le niveau de pratique, les temps clés des parcours, etc. Le recrutement d'une assistante en recherche clinique, Léa Sellier en 2024, a accéléré ce processus. Elle se situe au cœur du principe de l'éprouvette pour ce qui concerne le volet recherche. Elle se cale sur les parcours cliniques actuels de l'ISPC et fonctionne en cela plus en rétrospectif qu'en prospectif même si elle vise bien évidemment ce second temps d'usage pour 2025 avec une optimisation du recueil des données. Elle se développe donc progressivement sur la base d'incorporation de modules complémentaires à ceux existants (Caractéristiques des parcours, caractéristiques du handicap, caractéristiques de la pratique sportive, questionnaires, évaluations, actions mises en place (appareillage, etc.), critères de jugement (niveau de pratique, composition corporelle, etc.).

A la date du 20 novembre 2024, l'ISPC a comptabilisé 3 368 venues. A cette base de données cliniques s'ajoute la base de données que nous dénommons « Aller-vers » et qui a recueilli auprès de 82 usagers des informations sur leurs parcours (profils usagers, sports, lieux de pratique, freins, aboutissement). Pour finir, l'ensemble de ces actions visent à intégrer à l'horizon 2026 l'Unité de Recherche Handistart.

Le volet formation du haut-niveau parasport a été marqué en 2024 par l'inauguration du DIU parasport, destiné en particulier aux entraîneurs des équipes de parasport de haut niveau. Son intitulé « Optimisation de la performance et gestion des risques de blessure » souligne son objectif qui est de permettre aux professionnels de l'entraînement de sportifs d'acquérir des compétences spécifiques à l'entraînement de parasportifs. L'ISPC est dans ce cadre en charge de transmettre à ces mêmes entraîneurs la capacité de concevoir des programmes d'entraînement adaptés aux différents parasportifs afin d'améliorer les performances et réduire les risques de contre-performance ; d'adapter la mise en œuvre des séances d'entraînement en prenant en compte les aspects physiopathologiques du parasportif afin de personnaliser l'entraînement et d'optimiser le matériel, des parasportifs en affinant les principaux réglages, afin d'améliorer les performances et gérer les risques de blessure.

Pour la partie recherche, le maître mot a été de recueillir des données utiles et utilisables pour la clinique. Ceci est passé à la fois par la consultation parasport durant les Jeux paralympiques à l'INSEP mais également par les évaluations physiologiques et biomécaniques des para-athlètes en les intégrant dans le parcours patient. Enfin l'organisation d'une journée d'étude et d'échanges sur la « 3eme roue » organisée à l'INSEP par l'ANR Paraperf et le Gredeg sous la conduite conjointe de Mai-Anh Ngo, ingénieure de recherche à l'université de Nice/CNRS et de Didier Pradon, a inauguré une démarche de partage d'expériences qui sera prolongée en janvier 2025 par l'organisation du XXIII-ème congrès de la SOFAMEA sur le thème : « Révolutionner l'analyse du mouvement : le parasport ouvre de nouvelles perspectives ».

L'ISPC : UN RÉFÉRENT INVITÉ ET INVITANT

Tout au long de l'année 2024 l'ISPC a été invité à communiquer auprès de partenaires sur son expertise en parasport-santé au sein de colloques et congrès professionnels mais également au sein de manifestations grand public.

-L'association « **Comme les autres** » **présidée par Michaël Jérémiasz** a invité le 18 janvier l'ISPC à témoigner comme partenaire privilégié. L'occasion pour le Professeur François Genêt de souligner avec ce promoteur des sports extrêmes, que rien n'est impossible en matière d'activité physique des personnes en situation de handicap.

-Invité comme éditeur de « Regards sur le handicap et le sport » à témoigner lors d'une conférence « **La science se livre** » **organisée par le conseil départemental des Hauts-de-Seine** le 27 janvier à Malakoff, Philippe Fourny, le Docteur Vincent Carpentier et la para-athlète Claire Ghiringhelli ont notamment évoqué respectivement l'histoire de l'appareillage orthopédique, la place du handicap dans la société et ce que le sport de haut niveau peut apporter à une personne en situation de handicap.

-L'ISPC a également été invité au **symposium Sport et Santé des étudiants organisé par l'Université Versailles Saint-Quentin-en-Yveline** le 30 janvier dernier au Vélodrome National était l'occasion pour de nombreux Professeurs de l'UFR Simone Veil - Santé d'intervenir, chacun dans sa spécialité, pour insister auprès d'un parterre essentiellement composé d'étudiants, sur les bienfaits documentés d'une activité physique régulière. Une tribune rêvée était ici donnée au Professeur François Genêt pour confirmer que ces bienfaits bénéficiaient également aux personnes en situation de handicap et qu'en plus, une pratique régulière assurait pour cette population souvent fragile une prévention primaire, secondaire et tertiaire.

-Dans le cadre prestigieux de la salle de conseil de **l'hôtel de ville de Paris** se sont tenues le vendredi 2 février « **Les rendez-vous de l'innovation à l'heure des Jeux Olympiques et Paralympiques** ». Au sein de l'atelier « sport et innovation technologique » Philippe Fourny était invité au titre d'expert. Une occasion offerte à l'ISPC et aux jeunes start-up présentes de mieux se faire connaître et d'échanger de façon informelle, amorce possible et souhaitable d'un réseau d'experts œuvrant à l'amélioration des personnes en situation de handicap.

-Le 6 février le neuro-orthopédiste américain **Peter Rhee de la Mayo Clinic aux USA** a rendu visite au service des UPOH du Professeur François Genêt. Pour cet élève du Professeur Mary Ann Keenan cette journée s'inscrivait à la fois dans le prolongement du SNOV (Symposium de la Neuro Orthopédie à Versailles), référence mondiale de la spécialité et organisé tous les deux ans par le Professeur François Genêt, et dans un cursus de formation continue où, durant trois mois, il fait le tour du monde des établissements référents de la spécialité.

-Le 26 février Le professeur François Genêt et Philippe Fourny ont été reçus à **l'ambassade de Grande-Bretagne par une délégation de parlementaires de la Chambre des Communes** désireux de mieux connaître certains des bénéficiaires du label héritage des Jeux. Initiateurs de la première grande médiatisation des Jeux paralympiques à Londres en 2012, les Britanniques, attachés à l'évaluation des politiques publiques, souhaitent s'imprégner des mesures prises à l'occasion de ces jeux de Paris qui visent à perdurer au-delà de cette échéance. L'ISPC s'inscrit totalement dans cette logique de bonnes pratiques post JPO. Ce furent d'ailleurs l'essentiel des questions posées sur l'ISPC.

-Le 12 mars se tenait au Parc Floral de Paris le **Salon Medintech de l'innovation**. Un village de l'innovation Sport & Santé organisé par la région Ile-de-France y tenait une place de choix en cette année olympique et paralympique. Ce fut l'occasion pour le Professeur François Genêt, invité par la région Ile-de-France aux côtés d'Arthur Schweitzer PDG de Wandercraft, et d'Alain Cholay, Président du Comité régional Ile-de-France Handisport, d'intervenir sur la thématique de l'atelier : « La technologie au service du développement du parasport ». Une intervention qui répondait bien entendu à la problématique posée et qui a également permis à l'ISPC d'évoquer l'innovation organisationnelle, de prévention, sociale et sociétale qu'il incarne auprès d'un public averti et attentif.

-Du 3 au 6 juin l'ISPC a communiqué en force à Sydney au congrès mondial de la médecine physique et de réadaptation. Le Professeur François Genêt, le Docteur Vincent Carpentier et le kinésithérapeute Sylvain Petit ont effectué cinq communications internationales durant la 18-ème édition de **l'ISPRM (International Society of Physical and Rehabilitation Medicine) qui se déroulait en Australie** et qui réunissait plus de 1 700 congressistes.

C'est le kinésithérapeute Sylvain Petit qui a inauguré les communications de la délégation garchoise par un exposé sur l'efficacité de l'orthèse à assistance électronique C-Brace pour les patients présentant un déficit des quadriceps. Le Professeur François Genêt est le responsable scientifique de cette étude internationale d'un exosquelette segmentaire prometteur dont le mécanisme est conçu par Otto Bock et l'appareillage par le groupe Lagarrigue. Il s'est également attelé à présenter les résultats d'une étude portant sur le protocole de prise en charge post opératoire de la ténotomie (section des tendons) des muscles fléchisseurs du genou, l'objectif étant d'évaluer les stratégies de gain de rééducation à l'issue de ce geste chirurgical.

Le Docteur Vincent Carpentier a également présenté deux études. La première est issue des résultats de la vaste étude observationnelle coadministrée par APF France handicap et l'ISPC auprès de plus de 700 personnes en situation de handicap (autonomes, assistées ou en résidence) et qui portait sur les freins à la pratique d'une activité sportive et par voie de conséquence sur les leviers à même de favoriser cette même activité sportive. La seconde communication, objet de la thèse de sciences du Docteur Vincent Carpentier, fut un état des lieux exhaustif de la prise de médicaments de l'ensemble des para athlètes de la délégation française aux Jeux paralympiques de Tokyo. Des évaluations sur l'impact de ces prises médicamenteuses suivront naturellement au fil de la poursuite de ces recherches.

Enfin, dans le cadre d'un atelier d'une heure et demie coanimé par le Professeur François Genêt et le Docteur Vincent Carpentier, furent exposés les impacts attendus des jeux paralympiques de Paris 2024 sur le monde de la rééducation en général et celui de la médecine physique et de rééducation en particulier. Un propos naturellement conclu par une présentation appréciée de l'ISPC et prolongé notamment par un échange avec le Docteur Sean Tweedy, médecin australien de MPR en charge de préparer pour la partie médicale, l'accueil des Jeux paralympiques de Brisbane en 2032. Un échange qui va se prolonger dans le temps.



-Dans le cadre de l'exposition au Panthéon « **Histoires paralympiques : de l'intégration sportive à l'inclusion sociale (1948-2024)** » du 11 juin au 29 septembre 2024, s'est tenue le 20 juillet une conférence intitulée « Valoriser et rendre visible le handicap autrement, la fin des préjugés ? ». Une tribune prestigieuse pour l'ISPC et l'occasion pour le Professeur François Genêt de débattre et d'échanger autour du parasport-santé que nous incarnons et promovons.



-Audience internationale lors de l'intervention remarquable du Professeur François Genêt devant ses confrères le 27 août au **Village Olympique**. Le Professeur François Genêt a été invité par le Docteur Philippe Le Van, Chief Medical Officer · Paris 2024 - Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, afin de représenter le France lors du **meeting médical international des Jeux Paralympiques** porté par le BJSM,. Plus de 1300 personnes assistaient soit en présentiel dans l'amphithéâtre ou en distanciel, sous la direction amicale et efficace du Président de séance le Professeur Wayne Derman, assisté des Professeurs Cheri Blauwet et Stephanie Tow. François Genêt a pu exposer son sujet « *Impact of the Paralympic Games on the Health Care of People with Disabilities in France* » en concluant par le projet ISPC/IPS. Cette communication a rencontré un succès et s'est bien intégrée à celles présentées par les autres conférenciers internationaux notamment Wayne Derman, Cheri Blauwet, Stephanie Tow, Nick Webborn, Anja Hirschmuller, Kristina Fagher, Steve Reid, Jan Lexell, et Carole Okoth.

-Au congrès de la SOFMER 2024, l'ISPC a été invité à y témoigner sur l'ensemble de ses composantes. C'est à Toulouse, sous la direction et l'impulsion inspirée du Professeur Xavier de Boissezon, que s'est tenue du 2 au 4 octobre, la **39^{ème} édition du congrès de la Société Française de Médecine Physique et de Réadaptation (SOFMER)**. Ce sont cinq collaborateurs de l'ISPC, auxquels il convient d'ajouter le directeur général et bien entendu le président, qui ont été amené à communiquer devant un auditoire exigeant.



Cette édition toulousaine inaugurerait les « Symposium Pitch » qui donnaient l'occasion aux sponsors de témoigner durant quelques minutes. Les laboratoires Abbvie ont retenu leur partenariat avec l'ISPC en projetant une vidéo du témoignage de Philippe Fourny et de Claire Ghiringhelli, athlète en para-aviron, égérie du laboratoire et suivie par l'ISPC.

Lors du Symposium Abbvie sur le thème « Amélioration des parcours de soins à tous les âges de la vie : cela participe-t-il à une meilleure adhésion des patients spastiques ? » donnait la parole à l'ergothérapeute de l'ISPC, Bryan Boronat pour témoigner de l'apport du parasport et de l'activité physique adaptée à tous les âges de la vie.

Vint ensuite la problématique de l'accès aux soins de prévention primaire chez les patients en situation de handicap par l'équipe Garchoise du Professeur François Genêt, représentée en plus de lui-même par les docteurs Magdaline Vivier, Marjorie Salga, Hélène Le Liepvre et Vincent Carpentier en charge de la recherche clinique à l'ISPC.

La communication sur « L'impact d'une orthèse cruro-pédieuse à microprocesseur sur la mobilité et la qualité de vie des marcheurs extérieurs présentant une déficience de verrouillage du genou » fut également l'occasion pour le Professeur François Genêt de témoigner des premiers retours d'expérience de la C Brace dont il pilote l'évaluation clinique.

En fin d'après-midi, la session « Activités physiques adaptée, parasport » présidée par le Professeur François Genêt donnait l'occasion à Léo Barassin, Enseignant en Activités Physiques Adaptées (EAPA) à l'ISPC, de présenter sa spécialité sur le thème « Activité physique adaptée : concept et organisation » ainsi qu'au Docteur Vincent Carpentier d'intervenir sur les « Freins à la pratique d'une activité physique de loisir chez les personnes en situation de handicap : une étude transversale nationale » fruit de son analyse de la vaste étude observationnelle menée l'année dernière avec APF France handicap auprès de plus de 700 interviewés, tous en situation de handicap divers.

Le lendemain 4 octobre, Bryan Boronat témoignait concrètement du travail mené à l'ISPC sur l'impact de poignées 3D de handbike sur la puissance chez les para-athlètes de haut niveau.

Peu de temps après, le symposium IPSEN sur le thème : « De la toxine à la performance : regards croisés sur la prise en charge du parasportif » était introduit par le Professeur François Genêt, président de la session.

Par ailleurs, durant ces trois journées, les congressistes ont pu découvrir deux posters auxquels ont participé des collaborateurs de l'ISPC : Quantification de la force de traction au cours d'un test incrémental sur rameur chez les para-athlètes : étude pilote réalisée par Didier Pradon docteur en biomécanique à l'ISPC, Allison Diry, Marine Mahieu kinésithérapeute à l'ISPC, Tong Li et Constance Amelon-Petit, médecin de MPR et responsable de l'unité parasport-santé à l'hôpital Raymond Poincaré de Garches ainsi que Quantification des effets immédiats d'exercices de technique de course sur les asymétries du sprint paralympique avec la plateforme OpenCap : étude de cas par Charlotte Malle, Maria-Teresa Ribeiro, Matheus Pacheco et Didier Pradon.

-Le 7 et 8 novembre se sont tenues à l'espace Saint-Martin de Paris les **Journées Nationales de l'Escarre** à Paris pilotées avec brio par le Docteur Hélène Le Liepvre Médecin de MPR au service des UPOH escarre (Unité péri-opératoire du Handicap) dirigé par le Professeur François Genêt. Plusieurs collaborateurs de l'ISPC sont intervenus lors de ces deux journées sur la thématique de « Sport et Escarre » avec les prises de parole du Professeur François Genet, du Docteur Vincent Carpentier, de Mailys Chabert (Interne en MPR) et de Quentin Wolff (EAPA). Les témoignages de deux sportifs de haut niveau en situation de handicap ont permis d'animer la table ronde qui a suivi ces présentations. Marie-Amélie Le Fur, triple championne paralympique et présidente du CPSF a illustré la problématique en témoignant de sa gestion de son appareillage et de ses contraintes pendant ses entraînements ou compétitions en soulignant l'importance d'une confiance mutuelle avec ses équipes sportives et médicales. Riadh TARSIM, vice-champion paralympique, a souligné également l'importance de la prise en compte des indications médicales pour prévenir le risque de blessure, qui est un frein à la performance avec un impact physiologique et psychologique fort.



-La **Société Algérienne de Médecine Physique et de Réadaptation (SAMER), pendant de la SOFMER Française**, a tenu à Hannaba, sous l'égide de son Président le Professeur Nordine Toumi, la 12-ème édition de son congrès annuel qui s'est tenu du 9 au 11 novembre. Le Professeur François Genêt a été invité à témoigner en particulier sur l'actualité de la neuro-orthopédie et de sport et handicap. Ce fut également l'occasion de faire partager le projet de l'ISPC autour des valeurs et expertises en parasport-santé qu'il porte et qu'il incarne. Un message bien reçu de l'autre côté de la méditerranée et qui a de forte chance d'être repris. C'est également l'une des missions de l'ISPC que de valoriser le parasport-santé au niveau international comme en témoignent nos précédentes interventions aux USA, en Australie et au Rwanda.

-C'est à l'espace prédestiné « La Fabrique de la Solidarité » à Paris que notre partenaire **APF-France Handicap** a organisé sur une journée le 14 novembre une série d'interventions et de témoignages autour de la culture, du sport et du handicap. Association de thèmes rarement assemblés, ce sujet nous parle d'autant plus que nous associons toujours dans la mesure du possible au projet de vie des usagers de l'ISPC cette dimension. A l'heure des bilans post Jeux Paralympiques de Paris 2024, Philippe Fourny était invité à témoigner sur l'héritage de ces olympiades qu'incarne concrètement l'ISPC et sa mission de parasport-santé qui s'inscrit dans la durée.

-Le 20 novembre le Professeur François Genêt était l'invité de **l'Académie de la Protection Sociale** pour témoigner à l'occasion d'un petit-déjeuner débat sur l'innovation qu'incarne l'ISPC dans le champ du handicap. L'expertise en parasport-santé qui y est développée sur un mode pluridisciplinaire au sein d'un écosystème complet, a retenu toute l'attention d'une assistance de cadres dirigeants du monde de la protection sociale particulièrement intéressés par la dimension de prévention santé portée par l'ISPC.

-Deux jours plus tard, Philippe Fourny était invité à introduire la journée d'étude organisée à **l'INSEP par l'ANR Paraperf et le Gredeg sur la «3ème roue»** sous la conduite conjointe de Mai-Anh Ngo ingénieure de recherche à l'université de Nice/CNRS et de Didier Pradon, docteur en biomécanique au sein de l'ISPC. Ce mode de propulsion électrique additionnelle qui permet à tout fauteuil roulant mécanique de se transformer en fauteuil électrique, bien que présentant des avantages incontestables de liberté et de mobilité, est confronté à des problématiques de responsabilité et d'assurance car ne répondant actuellement à aucun critère légal ou réglementaire. Ce fut l'occasion pour l'ISPC de soutenir ce projet et les réflexions de résolution juridique qui s'y attache en suggérant comme possible méthode celles qu'il s'est appliqué à lui-même : plaidoyer robuste et incessant auprès des pouvoirs publics accompagné d'une proposition d'expérimentation limitée dans un premier temps.



-C'est au siège manceau des **Mutuelles du Mans** que s'est tenu le 29 novembre le congrès annuel des **médecins experts du groupe Covéa**, l'un des leaders européens de l'assurance (GMF, MMA, MAAF...). Invité sur le thème de la prévention-santé par le sport, le Professeur François Genêt a profité de cette tribune pour présenter plus avant les missions de l'ISPC. Une convergence d'analyses est apparue notamment entre les para-athlètes Brianna Vidé - escrime handisport - Florent Jouanny - paracyclisme sur route -, le professeur François Genêt et le médecin expert Guillaume Ranchon sur la difficulté d'évaluer le besoin d'aides techniques dans le temps pour la pratique d'une activité physique, l'importance du suivi médical des para-athlètes pour éviter les blessures et de ce même suivi pour l'ensemble des personnes en situation de handicap afin de les accompagner dans la durée pour le « bien vieillir ».



4 L'ISPC, PROMOTEUR DU VIVRE ENSEMBLE ET DU PARASPORT-SANTÉ AUPRÈS DE SES USAGERS ET DES COLLÉGIENS

Conscient de sa mission d'intérêt général sur ses territoires d'implantation actuelle et future, l'ISPC a organisé des manifestations de sensibilisation au parasport-santé en associant usagers, familles et scolaires.

Ce sont plus de cent usagers de l'ISPC qui sont venus le mardi 2 avril, souvent accompagnés de leurs proches aidants, pour découvrir autour d'un goûter convivial, le golf, le tennis et l'équitation sur le site yvelinois du **Haras du Jardy**. Ce « **Printemps du parasport** » a mobilisé toute l'équipe soignante de l'ISPC. Autour de l'équitation du tennis et du golf étaient proposés des tours en poney ou en calèche ; des échanges en tennis fauteuil ainsi que des zones de petit jeu ou de drive pour le para golf. Sur chaque zone d'activité jalonnée de kakémonos aux couleurs de l'ISPC, un moniteur accompagnait pour les premiers gestes et un matériel adapté était mis à disposition tel qu'un caddie électrique stabilisateur pour la pratique du drive debout pour les paraplégiques. Tout le monde s'est retrouvé investi et enthousiaste en jouant et partageant une activité physique.



-Grand succès pour la journée culturelle, Olympique et **Parascol'ympique au Lycée François Villon des Mureaux**. Fort du succès répété des « Parascol'ympiques » portées dans les collèges des Yvelines par l'ISPC et le Conseil départemental, cette édition du 5 avril s'était élargie aux élèves de CM1, CM2, 6 -ème et 5 -ème de cités éducatives du département des Yvelines. A ces deux parrains « historiques » des Parascol'ympiques se sont associés pour cette vaste journée d'animation, l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS 78), l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP 78), la préfecture, la direction académique, la commune des Mureaux et le collège Jules Verne qui a pour principale Madame Maillet, cheffe de file des citées éducatives. Car cette journée présentait la caractéristique de varier les classes d'âges et d'y associer l'ensemble des établissements scolaires implantés dans des quartiers prioritaires de la ville sous le label des Citées Educatives (Sartrouville, Poissy, Mantes-la-Ville, Les Mureaux...).

Cette journée de sensibilisation globale à de nombreux sports intégrait donc la dimension parasport-santé promue et représentée par le département et l'ISPC. Dix ateliers de pratiques parasportives et de découverte de l'appareillage jalonnaient cette journée. Parmi nos partenaires, le désormais incontournable stand du Groupe Lagarrigue connaissait un succès non démenti avec les essayages de prothèses équipées de lames de course. La para-pongiste Lucie Hautière et la breakdanseuse Camille Régnault dites « Kami », marraines de la journée, se sont prêtées quant à elles avec enthousiasme à des démonstrations et des séances de questions-réponses avec les élèves.

-Une cinquième édition Parascol'ympique a été organisée le 13 juin à Rambouillet au collège Catherine de Vivonne. Avec cette nouvelle édition du concept de journée de sensibilisation des collégiens à différentes disciplines parasportives conçue par le Professeur François Genêt et organisée par le Conseil départemental des Yvelines avec la participation active de l'ISPC, la formule s'est étoffée. Les ateliers de pratique parasportive se sont particulièrement densifiés en s'ouvrant à plusieurs acteurs nouveaux qui sont autant de représentants de pratiques nouvelles. C'est ainsi que sept disciplines étaient au rendez-vous de cette belle journée de juin avec notamment le para tennis de table, le handbike, la boccia, le laser run biathlon en fauteuil & vitesse en aveugle, le cécifoot, le basket fauteuil & Jeu malvoyant et le disc-golf et tir à la corde. Ces ateliers de pratique étaient complétés par quatre ateliers de rencontres qui permettaient d'échanger auprès de groupes d'une dizaine de collégiens sur des thématiques complémentaires.



-La onzième édition de « **La Garchoise** » s'est tenue le 8 juin dans l'enceinte de l'hôpital Raymond Poincaré de Garches. Une magnifique illustration de ce que le sport favorise et que l'ISPC promeut : le partage encadré et sans réserve de la joie et de l'effort, et donc de la bonne santé. Par cette belle après-midi ensoleillée, de 14h à 17h, seize équipes mixtes de huit personnes ont effectué une course-relais, en binôme « handi-valide », sur une boucle de 700 mètres dans l'enceinte de l'hôpital Raymond-Poincaré. L'objectif était de réaliser le maximum de tours en deux heures, en marchant, courant, ou en fauteuil ! Y participaient personnes hospitalisées ou non de l'hôpital Raymond-Poincaré, familles et amis des patients, personnels soignants. Pour la seconde année c'est l'équipe de l'ISPC qui a remporté la coupe à l'arraché puisque seul un demi-tour la séparait du second !

5 UN PROJET IMMOBILIER ACCOMPAGNÉ ET RECONNU

L'année 2024 aura été décisive pour le projet immobilier de l'ISPC. Destruction des bâtiments achevée, permis de construire obtenu, bail emphytéotique signé, haut patronage de monsieur le Président de la République pour le passage de la flamme olympique et tour de table financier en voie d'achèvement sont autant de jalons fondateurs et décisifs qui permettent à l'ISPC d'envisager sereinement son redéploiement au début 2028 sur son site propre aux Mureaux.

-Malgré le désengagement financier du CD78 compensé peu de temps après par la Communauté Urbaine du Grand Paris Seine & Oise (GPS&O), le calendrier des travaux sera respecté. Depuis le projet initial, après consultation des collaborateurs, quelques points ont évolué. Citons parmi ceux-ci, dans la zone de consultations, le secrétariat d'accueil qui a été remodelé, l'accès au bureau de l'assistante sociale qui est maintenant indépendant et la salle d'attente dédiée qui est agrandie. Dans la zone sportive la salle de décompensation a été élargie et équipée de dispositifs protégeant les personnes, la capacité de stockage fauteuils a été significativement augmentée avec intégration d'emplacements pour recharger les batteries. Dans la zone recherche les études ont amené à une proposition d'aménagement de l'open-space avec intégration d'espace de détente et de convivialité ainsi que des bureaux indépendants. Pour la restauration-cafétéria, le projet se développe autour de la mise en œuvre d'un service à table entièrement confectionné sur place, à base de produits locaux en circuit court. La principale modification concerne l'aménagement d'une véritable cafétéria distribuant des produits frais réalisés en cuisine et des surfaces de consommations associés. Rappelons également la reconnaissance par les services de l'Etat de la qualité environnementale des aménagements extérieurs prévues au regard de la conservation de la biodiversité des plantes et des animaux, sans dérogations aux textes applicables. Pour mémoire, la construction respectera les cibles « hautes qualités environnementales » liées entre autres à la qualité de travail dans un environnement éclairé naturellement, à l'acoustique soignée, aux matériaux pour l'essentiel choisis dans les gammes de produits biosourcés, peu énergivore en ce qui concerne les sources de chauffage (il est prévu le raccordement au chauffage urbain au bois, terminaux électriques à base de leds connectés et économes en CO2.

Au regard du dernier tour de table financier, un planning raisonnable des travaux devrait être le suivant :

- Début des travaux installation sur site : septembre 2025
- Début réel des travaux : octobre 2025
- Fin du gros œuvre de la structure : février 2027
- Fin des travaux : novembre 2027
- Mise en place des mobiliers et équipements : février 2028

Le glissement du planning entraine un glissement de la date de signature des marchés de travaux et donc permet des possibilités d'intégration des ajustements éventuels à l'affinement des besoins fonctionnels de l'équipe, s'il en était besoin, jusqu'en mars 2025.

-C'est une nouvelle étape clé qu'a franchi l'ISPC le 16 février lorsque le Maire des Mureaux nous a accordé, au nom de l'Etat, notre permis de construire. Notre appel d'offres pour maîtrise d'œuvre de juin 2022 semble déjà lointain. Nous avons depuis retenu le cabinet d'architecte Moon Safari, élaboré l'Avant-Projet Sommaire puis l'Avant-Projet Développé, effectué une multitude d'études, dont les sensibles évaluations d'impact environnemental et presque bouclé notre tour de table financier. Pour passer avec succès l'ensemble de ces étapes, beaucoup d'énergie, de conviction et d'expertises rassemblées ont été nécessaires. Désormais la démolition des anciens bâtiments présents sur notre terrain est achevée et le terrain a été viabilisé pour accueillir le relai de la flamme olympique qui s'est déroulé le 23 juillet.



-Cette destruction s'est accompagnée de mesures écologiques conservatoires. L'aire identifiée de pousse des orchidées sauvages (spiranthe d'automne) est isolée de tout accès afin d'en proscrire le piétinement et le nichoir collectif à hirondelles et sa mare attenante sont opérationnels. Cet abri intègre un système de repasse ornithologique qui diffuse des enregistrements de cris d'hirondelles afin d'en favoriser l'habitat. Par ailleurs, dans la bande boisée protégée des cinquante mètres, ont été installés six nichoirs à mésanges et chauve-souris. Posés à une hauteur oscillant entre 1,5 mètres et 2 mètres, il sont espacés d'un minimum de 2 mètres et orientés sud-est.

-Le mardi 23 juillet 2024 restera fondateur au propre et au figuré de l'ambition de l'ISPC. Sous le haut patronage de Monsieur le Président de la République, les plus hautes instances de l'Etat, des collectivités territoriales et de nos partenaires publics et privés ont communiqué tous ensemble. Un moment fort de découverte, de fierté et d'émotion partagés sur le site de notre future implantation à Bécheville Les Mureaux



Comme dans la chanson de Charles Aznavour ils sont venus, ils sont tous là (1), non pour le décès de « La Mama » mais pour la naissance de l'ISPC. Et ce sont les trompettes de la renommée qui ont accompagné - pas véritablement sa naissance, car l'ISPC a été créé au mois de mars 2019 - la pose de la première pierre saluée par le passage de la flamme olympique.



L'ISPC n'est plus un projet depuis l'inauguration de l'unité parasport-santé à l'hôpital Raymond Poincaré de Garches au mois d'octobre 2021, mais demeurait encore pour certain, jusqu'à ce mardi 23 juillet, une promesse nébuleuse. Ce que nous appelons notre OSNI (Objet Soignant Non Identifié) a désormais retenu sa piste d'atterrissage sur le site de Bécheville-Les Mureaux et nos 400 invités ont pu communier tous ensemble devant à la fois les films prospectifs commentés par notre architecte (construction 3D et visite virtuelle) et les films rétrospectifs, commentés par l'équipe de l'ISPC (Consultations suivies de la mise en pratique para-sportive).



-Au lendemain des Jeux paralympiques de Paris 2024, les élus de GPS&O (2) se sont unanimement engagés dans le financement de l'ISPC. Lors du Conseil du 26 septembre 2024, les élus communautaires ont adopté à l'unanimité la délibération relative à l'accompagnement de GPS&O dans le projet immobilier de l'ISPC, bientôt transformé en fondation IPS. Après la pose de la première pierre le 23 juillet 2024, la Communauté urbaine réaffirme aujourd'hui son engagement dans ce projet structurant pour son territoire et bien au-delà. Madame Cécile Zammit-Popescu, Présidente de GPS&O a affirmé au soir de ce vote sans équivoque que : « L'engagement du Conseil Communautaire confirme que l'IPS est une opportunité majeure pour notre territoire, pour ses habitants comme pour son attractivité.

Ce projet, très ambitieux mais surtout plein de sens, ne pouvait être porté qu'à l'échelle de notre Communauté Urbaine. Je me réjouis qu'il puisse voir le jour. »

Perçu à juste titre comme un dispositif remarquable pour l'attractivité du territoire, l'arrivée de l'ISPC va installer un écosystème complet autour du parasport-santé en adossant son expertise hospitalo-universitaire auprès d'un service de réadaptation et de médecine du CHIMM, un foyer d'accueil médicalisé interdépartemental (78/92) ainsi que le campus de formation aux métiers de la santé du GHT Yvelines-Nord (Centres hospitaliers de Mantes la Jolie, Meulan – Les Mureaux, Poissy – Saint-Germain), à deux pas d'infrastructures sportives communautaires appelées à en devenir partenaires (piscine de Bècheville).

L'ISPC, c'est également l'assurance d'une dynamique accélérée de l'emploi sur le territoire avec pas moins de 90 emplois directement liés à la création de l'institut, 50 emplois qui le seront indirectement et plus de 300 par répercussion.

En parallèle, c'est déjà la CCI, plus d'une quinzaine d'entreprises et quelques 65 associations liées au handicap en Vallée de Seine qui en seront des partenaires naturels.

5000 étudiants sont attendus sur le site. Ils seront formés pour répondre au besoin croissant lié à la dépendance et à la perte d'autonomie (handicap, vieillissement de la population ...

Erigé sur un terrain de 28 000 mètres carrés cédé à la Communauté Urbaine à l'euro symbolique par le Département des Yvelines, le futur bâtiment sera intégralement accessible en respectant – évidemment - les normes de tout nouvel ERP mais, également, dans chaque usage du quotidien : l'avantage d'un équipement pensé par et pour les personnes en situation de handicap.



Au-delà de l'investissement de la Communauté urbaine (19 millions d'euros), cette construction - dont le coût global est estimé à un peu plus 43 millions d'euros - bénéficiera des contributions de différents acteurs publics tels que l'Etat, la Métropole du Grand-Paris, la Région Ile-de-France, le Conseil Départemental des Yvelines via sa participation au sein du Fonds interdépartemental d'investissement (FS2I) et l'association de mutuelles affinitaires TEGO.

A l'issu du bail emphytéotique administratif de 30 ans au cours duquel l'ISPC aura en charge construction, gestion, investissement des équipements et fonctionnement, le bâtiment deviendra propriété de la Communauté urbaine.

(1) Madame la Ministre déléguée chargée des Personnes handicapées de France, Madame Fadila Khattabi, Madame la sénatrice des Yvelines, Vice-Présidente du sénat, Madame Sophie Primas, Madame la députée de la 9ème circonscription des Yvelines, Madame Dieynaba Diop, Madame la Présidente de la Région Ile de France, Madame Valérie Péresse, Monsieur le Président de la MGP, Monsieur Patrick Ollier, madame la Vice-Présidente du Conseil départemental des Yvelines, Madame Marie-Hélène Aubert, Madame la Présidente de la Communauté Urbaine GPS&O, Madame Zammit-Popescu, Monsieur le Maire des Mureaux, Monsieur François Garay, Monsieur le président de TEGO, Général Gratien Maire, Madame la Présidente du CPSF, madame Marie-Amélie Le Fur, Monsieur le Directeur du Groupe hospitalier universitaire AP-HP-Université Paris Saclay, Monsieur Christophe Kassel, Monsieur le Doyen de l'UFR Simone Veil Santé de l'UVSQ, Monsieur Loïc Josseran.

(2) Grand Paris Seine & Oise (GPS&O), la plus importante communauté urbaine de France, s'étend sur 500 km² et compte plus de 420 000 habitants répartis dans 73 communes. Maillon stratégique aux portes du Grand Paris, La communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise gère plusieurs compétences structurantes : mobilités, développement économique, aménagement, habitat, voirie, culture, sport, transition écologique.

*Investissement immobilier***Réalisé 2024****AMO, Conseils, Géomètre...** 387k€**Démolition** 72k€

Diagnostic ressources 30k€

Maîtres d'œuvres 26k€

Aléas et frais divers 16k€

Construction 772k€

Diagnostics 5k€

Maître d'œuvre 731k€

Aléas et frais divers 36k€

**Total général des dépenses
(immobilier)** 1231k€

Démolition 620k€

Construction 2300k€

Total général des recettes (immobilier) 2920k€

RAPPORT FINANCIER 2024

Comme pour les trois exercices précédents, l'ISPC s'est assuré les moyens de financer le recrutement de ses propres collaborateurs pour les fonctions supports (1 Directeur général, 1 assistante de direction) et de promouvoir une politique d'information, de communication, de plaidoyer et de management de projets robustes et pérennes. Ces deux missions stratégiques de développement du modèle de consultation en parasport-santé et de sa promotion se retrouvent, comme dans le précédent exercice, dans les deux premiers postes de dépenses (respectivement 730 K€ et 305 K€). L'accroissement significatif du nombre de « vue patient » (près de 400 supplémentaires) et du nombre de connections à notre site Internet (13 000) témoigne de l'impact positif de ces ressources au service d'actions stratégiques au développement de l'ISPC.

La plaquette présentée en Annexe 1 fait apparaître un bénéfice comptable 2024 de près de 200 k€.

Toutefois, l'analyse présentée dans les tableaux ci-après présente une différence entre les recettes et les dépenses de -1 325 k€. En effet, la subvention d'exploitation versée par le Ministère de la santé via l'APHP d'un montant d'1,5 M€ est fléchée sur le projet global ISPC. Nous souhaiterions conserver cette somme pour l'affecter au budget de construction de nos futurs bâtiments et sommes donc en négociation avec un partenaire pour obtenir une contribution complémentaire de 1,3 M€ en 2025 qui nous permettra de venir compenser cet écart 2024.

Ce premier poste de devait être allégé par une prise en charge complète de la masse salariale des professionnels dédié à la consultation en parasport-santé de Garches dans le cadre du GCS de moyens AP-HP/ISPC. Cette prise en charge reportée en 2026 dans le cadre d'une convention de mise à disposition ISPC/AP-HP, qui elle-même ne permet cependant pas de partager les bénéfices de l'accroissement des consultations que va permettre la mise à disposition de 100m² de plus sur le site de Garches, s'ajoute à la défection de l'engagement de financement d'AG2R en 2023. Ces défections successives, non entièrement compensées, expliquent cet exercice déficitaire.

Cependant, l'obtention du statut de FRUP au premier trimestre 2025 avec une gouvernance installée à la fin du premier semestre, doit permettre d'inaugurer une campagne ambitieuse d'appel aux dons et d'asseoir un nouveau statut qui rassure et convainc de nouveaux contributeurs comme c'est le cas pour le financement de notre projet immobilier. Les recettes 2024 se sont élevées à 332 K€. Elles sont le fait de contributeurs intéressés par un partenariat au long cours. C'est le cas notamment des laboratoires ABBVIE pour un montant de 40 K€ qui comprend différentes animations partagées et accompagnement de la para-athlète Claire Ghiringhelli et IPSEN pour un montant de 40 K€ en finançant la para-athlète de tir Gaëlle Edon dans le cadre d'un contrat tripartite; le Conseil départemental des Yvelines pour accompagner l'année 2 des Parascol'olympiques (10 K€).

COÛTS ET RESSOURCES TOTAUX DU PROJET ISPC

Réalisé 2024

Types de postes de dépense

Equipe de préfiguration santé	304k€
Equipe projet ISPC	432€
Frais de fonctionnement projet	229k€
Prestation externe hors immobilier	630k€
Appui pilotage programme et conception	284k€
Prestation communication/événementiel/marque	305k€
Conseil juridique	5k€
Système d'information back office	37k€
Immobilier et équipements technologiques	67k€
Etudes préalables AMOa immobilier	-
Investissement techniques et technologiques Epreuve	67k€
Total général des dépenses	1663k€

Types de recettes

Mécénat, sponsoring et dons manuels (fonds reportés utilisés inclus)	633k€
Fonds reportés sur les exercices ultérieurs	(313k€)
Subventions publiques	10k€
Produits financiers	2k€
Total général des recettes	332k€

7 BUDGET 2025

Année de maturité de nos ressources humaines, il n'est désormais plus prévu de recruter de nouveaux collaborateurs hormis un paracoach dont le poste est financé pour trois ans par la Fondation du Crédit Agricole ainsi qu'un ingénieur alternant dans le cadre du financement que nous avons obtenu au début de l'année 2025 de la part de la Fondation Dassault Système. Comme nous l'avons déjà indiqué, l'obtention du statut de FRUP au premier trimestre 2025 avec une gouvernance installée à la fin du premier semestre, doit nous permettre d'inaugurer une campagne ambitieuse d'appel aux dons et d'asseoir un nouveau statut qui rassure et convainc de nouveaux contributeurs comme c'est le cas pour le financement de notre projet immobilier. Le système d'information de l'ISPC/IPS, sujet majeur avant notre redéploiement sur notre site propre des Mureaux au début de l'année 2028, sera piloté par la société Norsys. Ce poste doit être pris en charge dans le cadre de notre partenariat avec CISCO. C'est la raison pour laquelle le montant des honoraires correspondant à cette prestation ne figure pas au budget de l'année 2025.

COÛTS ET RESSOURCES TOTAUX DU PROJET ISPC

<i>Types de postes de dépense</i>	Budget 2025
<i>Equipe de préfiguration santé</i>	421k€
<i>Equipe projet ISPC</i>	364k€
<i>Frais de fonctionnement projet</i>	274k€
<i>Prestation externe hors immobilier</i>	744k€
Appui pilotage programme et conception	300k€
Prestation communication/événementiel/marque	373k€
Conseil juridique	25k€
Système d'information back office	46k€
<i>Immobilier et équipements technologiques</i>	119k€
Etudes préalables AMOa immobilier	-
Investissements techniques et technologiques Epreuve	119k€
Total général des dépenses	1921k€
 <i>Types de Recettes</i>	
Mécénat, sponsoring et soutiens publics	1616k€
Fondation MMA – investissement technique	100k€
Fonds dédiés reportés	120k€
Produits financiers	85k€
Total général des recettes	1921k€

Bilan actif

Bilan Passif

Compte de Résultat

Annexe au Bilan Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations

Amortissements

Créances et Dettes Produits à recevoir

Variation des fonds propres

Variation des fonds dédiés

Tableau de suivi des fonds dédiés

Variation des Subventions d'Investissement

Charges constatées d'avance

Produits constatés d'avance

Concours publics et subvention

Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	50 000	47 778	2 222	18 889
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	164 355	105 949	58 406	75 303
	Autres immobilisations corporelles	115 957	41 794	74 162	45 746
	Immobilisations corporelles en cours	4 764 676		4 764 676	1 914 827
	Avances et acomptes				
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	32		32		
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	900		900	400	
TOTAL (I)	5 095 920	195 521	4 900 399	2 055 165	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	900		900	
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	3 557 146		3 557 146	492 498	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	318 186		318 186	777 528	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	193 521		193 521	5 998
	TOTAL (II)	4 069 753		4 069 753	1 276 024
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à V)	9 165 673	195 521	8 970 152	3 331 189	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an			900	400	
(3) dont à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice	192 824		
Total des fonds propres (situation nette)	192 824		
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	7 315 383	2 417 883	
Provisions réglementées			
Total des autres fonds propres	7 315 383	2 417 883	
Total des fonds propres	7 508 207	2 417 883	
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	253 569	260 156
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total des fonds reportés et dédiés	253 569	260 156	
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	43 168	2 827
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	421 801	206 537
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	135 848	92 216
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 946	49 953	
Autres dettes	601 613	301 617	
Produits constatés d'avance			
Total des dettes	1 208 376	653 150	
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF	8 970 152	3 331 189	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	192 824,36	0,00	
(1) Dont à moins d'un an	1 174 146	653 150	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		2 827	

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2024	31/12/2023
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	6 794	179
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	1 510 000	11 500
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	250	150
	Mécénats	5 334	4 194
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	313 000	1 291 000
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés	319 587	276 294	
Autres produits	43	94	
	Total des produits d'exploitation	2 155 008	1 583 411
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements	950	354
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	841 272	717 310
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	38 267	26 616
	Salaires et traitements	471 959	364 129
	Charges sociales	225 890	175 241
	Dotation aux amortissements et dépréciations	76 517	60 514
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés	313 000	260 156
Autres charges	14 407	4 124	
	Total des charges d'exploitation	1 982 261	1 608 444
	RESULTAT D'EXPLOITATION	172 747	(25 033)

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2024	31/12/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION		172 747	(25 033)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	2 005	2 272
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	2 005	2 272
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	2 010	
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	2 010	
RESULTAT FINANCIER		(5)	2 272
RESULTAT COURANT avant impôts		172 742	(22 761)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	160	261
	Sur opérations en capital	25 579	22 500
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	25 739	22 761
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	3 631	
	Sur opérations en capital	2 026	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	5 656	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		20 083	22 761
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		2 182 751	1 608 444
TOTAL DES CHARGES		1 989 927	1 608 444
EXCEDENT ou DEFICIT		192 824	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			

Annexe au Bilan

"ISPC Synergies" est l'association de préfiguration du futur Institut de Santé Parasport Connecté (ISPC).

Ce projet vise à bâtir le premier institut au monde dédié exclusivement au parasport-santé.

Elle a pour objet de développer, promouvoir et rassembler des financements relatifs aux activités de formation, rééducation et réadaptation, détection, entraînement du futur "Institut Parasport Santé"

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **8 970 152 euros**
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **2 182 751 euros**
 - un total charges de **1 989 927 euros**
 - dégage un résultat de **192 824 euros**

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2024**
- finit le **31/12/2024**
- et a une durée de **12 mois**.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **Association INSTITUT DE SANTE PARASPORT CONNECTE SYNERGIES** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Annexe au Bilan

Événements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice

Nous n'avons pas identifié de faits significatifs susceptibles d'être mentionnés dans l'annexe aux comptes annuels.

Événements post-clôture

Un projet de fusion absorption de l'association ISPC Synergies par la Fondation IPS est envisagé en 2025.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **8 970 152 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 2 182 751 euros** et un total **charges de 1 989 927 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 192 824 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
		Augmentations		Diminutions		
		Révaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	50 000					50 000
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	50 000					50 000
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	147 939		16 416			164 355
Instal., agencement, aménagement divers					6 057	
Matériel de transport	55 220		52 251			101 414
Matériel de bureau, informatique et mobilier	9 814		4 729			14 543
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours	1 914 827		7 664 478		4 814 629	4 764 676
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 127 800		7 737 874		4 820 686	5 044 986
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations			32			32
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	400		500			900
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	400		532			932
TOTAL	2 178 200		7 738 406		4 820 686	5 095 920

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	31 111	16 667		47 778
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	31 111	16 667		47 778
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	72 636	33 313		105 949
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	15 061	23 164	4 031	34 194
Matériel de bureau, mobilier	4 227	3 373		7 600	
Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	91 924	59 850	4 031	147 743	
TOTAL		123 035	76 517	4 031	195 521

Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	900	900	
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	900	900	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	439	439	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 843	3 843	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	3 500 000	3 500 000	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers	52 864	52 864		
Charges constatées d'avance	193 521	193 521		
TOTAL DES CREANCES		3 752 467	3 752 467	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	43 168	8 938	34 229	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	421 801	421 801		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	35 829	35 829		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	77 748	77 748		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	22 271	22 271		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 946	5 946		
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	601 613	601 613		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		1 208 376	1 174 146	34 229	
Emprunts souscrits en cours d'exercice		50 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		6 997			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

		31/12/2024
Total des Produits à recevoir		3 542 538
Autres créances		3 542 538
<i>Frsz-R.R.R. à obtenir</i>	2 160	
<i>Personnel-Ch.à payer-Pr.à rec.</i>	378	
<i>Etat-Subventions à recevoir</i>	3 500 000	
<i>Produits à recevoir</i>	40 000	

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2023	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2024
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice			192 824		192 824
Situation nette			192 824		192 824
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	2 417 883		11 720 000	6 822 500	7 315 383
Provisions réglementées					
TOTAL	2 417 883		11 912 824	6 822 500	7 508 207

Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 31/12/2023	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2024	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fs dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres org.							
Projet global ISPC	200 883		200 883				
Assistance projet immobilier	24 144		24 144				
Achat matériel	16 240		4 060			12 180	
Application mobile	18 889		16 667			2 222	
Aller-vers sport / Paracoach		233 000	13 833			219 167	
Communication		40 000	20 000			20 000	
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	260 156	273 000	279 587			253 569	

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Fonds dédiés				
TOTAL				

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Dons manuels Projet global ISPC Assistance projet immobilier Achat matériel Application mobile Aller-vers sport / Paracoach				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				

Variation des Subventions d'Investissement

	Subventions à la clôture 31/12/2023	Augmentation	Diminution	Subvention à la clôture 31/12/2024
Subventions d'investissement				
Subventions d'équipement	2 480 000	6 920 000	2 000 000	7 400 000
Autres subventions d'investissement				
Montant nominal	2 480 000	6 920 000	2 000 000	7 400 000
Quotes-parts virées au compte de résultat	62 117	22 500		84 617

Charges constatées d'avance

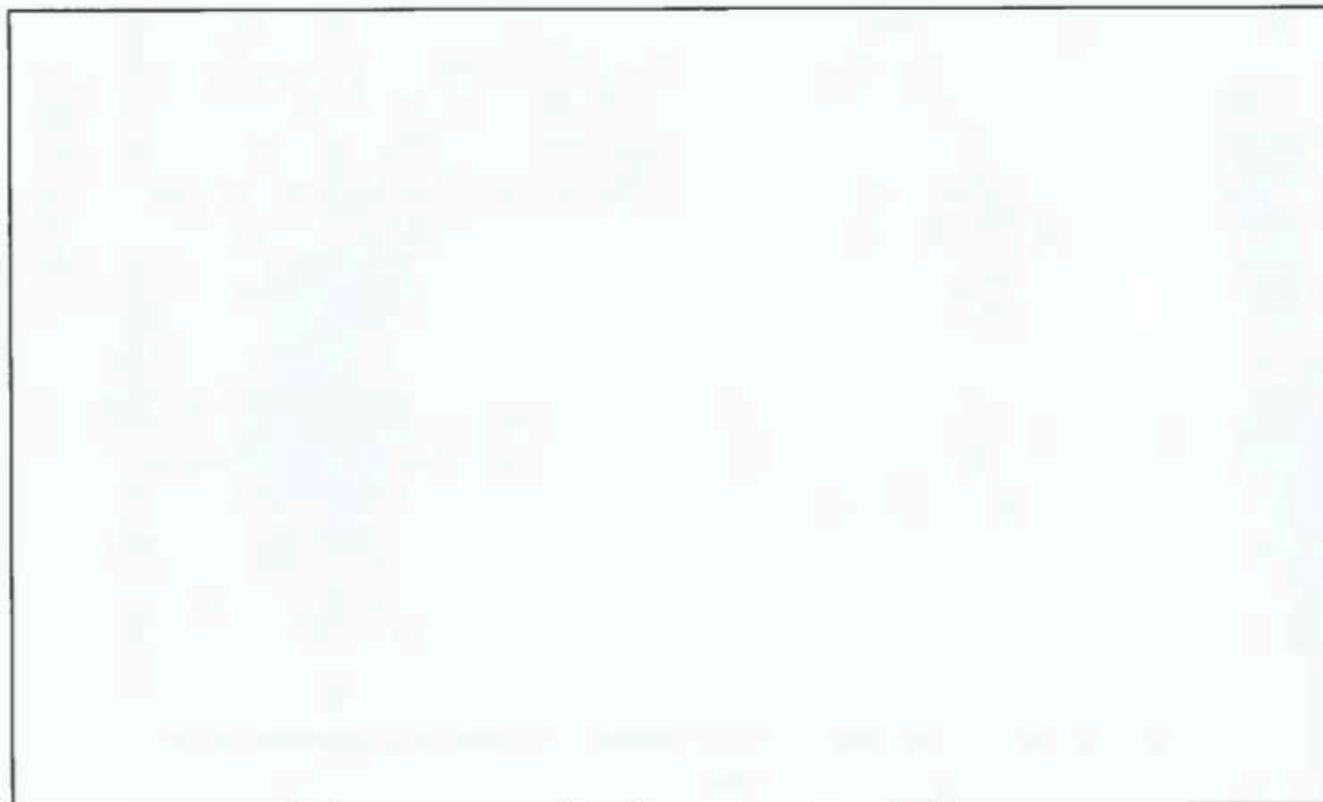
	Période	Montants	31/12/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		193 521	193 521
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			193 521

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2024
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Concours publics et subventions

31/12/2024	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Montant fin ex.
Concours publics et subventions						
Concours publics						
Subventions d'exploitation		1 500 000	10 000			1 510 000
Subventions d'investissement		1 000 000	5 920 000			6 920 000
TOTAL		2 500 000	5 930 000			8 430 000









2024

RAPPORT D'ACTIVITÉ



Contact -
accueil@ispc-synergies.org

ISPC Synergies -
2ème étage
29, rue du Colisée - 75008 PARIS

Site internet -
<https://www.ispc-synergies.org>